

ATHLÉTISME CANADA

CERTIFICAT DE MESURAGE D'UNE COURSE SUR ROUTE

Information concernant la course

Nom du parcours Marathon de l'ouest de l'île de Montréal

Numéro du certificat QC-2026-026-LJJL Distance 10.54875 km et ses multiples Date de la course 22 novembre 2026

Ville Montréal Province Québec

Personne-ressource pour la course Félix Guèvremont Courriel de la personne-ressource info@marathonmontmegantic.com

Information concernant le parcours

Élévation du départ 26 m Élévation de l'arrivée 26 m

Dénivelé (m/km) 0 m/km Pourcentage de séparation 0%

Information concernant le mesureur

Nom du mesureur Robert Demers, rdemers.run@gmail.com; Félix Guèvremont

Date du mesurage Le 30 septembre 2026 Date d'expiration Le 31 décembre 2035

Avis officiel

Selon l'examen des données fournies par le mesureur nommé ci-dessus, le parcours décrit ci-dessus et sur la carte jointe est certifié par la présente comme ayant un mesurage raisonnablement précis, conformément aux normes du **Road Running Technical Council**, reconnues par Athlétisme Canada. Si des modifications sont apportées au parcours, la certification devient caduque et le parcours doit être certifié de nouveau.

Validation du parcours

Lorsqu'un **record national ouvert** est établi sur ce parcours, ou à la discrétion d'**Athlétisme Canada**, un nouveau mesurage de validation peut être exigé et effectué par un mesureur qualifié. Si le nouveau mesurage démontre que le parcours est trop court, alors le record en attente d'homologation sera rejeté, et la certification du parcours est annulée.

Certifié au niveau national par

Signature du certificateur

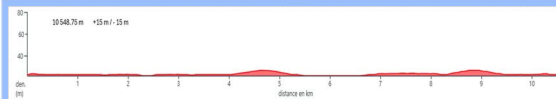


Le 22 octobre 2026

Date

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ce certificat, veuillez adresser vos questions à coursemeasurement@athletics.ca

BOUCLE 10 548.75M
2 BOUCLES = DEMI-MARATHON
4 BOUCLES = MARATHON
MARATHON DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL



Parcours mesuré par Robert Demers et
 Félix Guéremont le 30 septembre 2026.



Au départ, les coureurs s'élancent vers la sortie du stationnement P1 et tournent à droite sur le Chemin du Cap-St-Jacques. Les coureurs vont suivre le Chemin du Cap-St-Jacques vers le nord. Celui-ci bifurque vers l'ouest à environ 1.5km. Peu après les 2km, les coureurs tournent à droite sur le chemin en gravier vers la ferme écologique. Ils vont emprunter le chemin de gravier qui va rejoindre le stationnement P5. Ils continuent leur route pour rejoindre le Chemin du Cap-St-Jacques. Ils vont emprunter celui-ci vers l'est puis vers le sud jusqu'au chemin de service (peu avant le 4km). À l'intersection du chemin de service, les coureurs tournent à droite et se dirigent jusqu'au stationnement P6. Les coureurs tournent à droite dans l'aire de stationnement (côté est). Ils se dirigent vers le chemin menant vers le Château Gohier pour y faire une boucle. Au retour, les coureurs vont emprunter le côté ouest du stationnement P6. À la sortie du stationnement, ils vont tourner à gauche pour rejoindre le Chemin de la Plage et emprunter celui-ci vers la droite pour se diriger vers le sud. À environ 7.5km, les coureurs vont rejoindre le point de demi-tour (du côté droit de la route) peu après les guérites du parc. Ceux-ci vont contourner le demi-tour et revenir vers le nord jusqu'au chemin de service. Ils vont tourner à droite sur celui-ci vers l'est jusqu'au Chemin du Cap-St-Jacques. Les coureurs tournent à droite et empruntent celui-ci vers le sud jusqu'à l'entrée du stationnement P1. Les coureurs tournent à gauche pour effectuer une boucle jusqu'au bout du stationnement pour rejoindre le point de départ/arrivée de la boucle de 10 548.75m.

Des cônes et barricades de métal seront installées aux virages et intersections-clés afin de bien diriger les coureurs. Quelques bénévoles seront aussi répartis aux endroits importants sur le parcours.